Actu web // Passage en communauté d’agglomération

**Le Grand Ouest Toulousain devient communauté d’agglomération : une étape historique pour un territoire en mouvement**

**À partir du 1er juin 2025, Le Grand Ouest Toulousain franchit une étape décisive de son histoire : il accède au statut de communauté d’agglomération et devient officiellement Le Grand Ouest Toulousain Agglomération. Un changement de nom qui reflète une transformation en profondeur, portée par un territoire dynamique et solidaire.**

Ce passage en agglomération s’inscrit dans la continuité d’une évolution amorcée depuis plusieurs années. La structuration progressive des services, l'acquisition de nouvelles compétences et le franchissement du cap des **50 000 habitant·es** au 1er janvier 2025 ont permis de réunir les conditions nécessaires à ce nouveau statut.

*Composée de huit communes — Plaisance-du-Touch, Léguevin, La Salvetat-Saint-Gilles, Fontenilles, Lévignac, Lasserre-Pradère, Mérenvielle et Sainte-Livrade —, Le Grand Ouest Toulousain Agglomération poursuit son engagement au service de ses habitant·es et de son développement.*

*"Cette évolution est l’aboutissement d’un travail de fond mené depuis cinq ans. Elle nous permet de renforcer notre capacité d’agir face aux grands défis actuels et futurs."*
Philippe Guyot, président du Grand Ouest Toulousain Agglomération

**Une agglomération engagée pour l’avenir**

Le nouveau statut permet de renforcer les compétences intercommunales autour de trois grands axes : le vivre-ensemble, la transition écologique et l’aménagement du territoire. L’objectif : accélérer les transitions écologique, énergétique, sociale et économique, tout en garantissant un haut niveau de service public.

**1. Valoriser le vivre-ensemble et l’accès aux droits**

Le Grand Ouest Toulousain Agglomération porte une politique sociale ambitieuse, centrée sur la cohésion, la solidarité et la proximité :

* Développement d’une politique sociale et gestion de cinq (et bientôt six) Maisons des Habitants
* Soutien aux initiatives citoyennes
* Création et gestion des espaces France Services
* Accès renforcé à la santé pour toutes et tous
* Promotion des mobilités alternatives à la voiture individuelle
* Déploiement d’une politique de la ville

**2. Préserver l’environnement et agir pour la transition**

L’agglomération amplifie ses actions en faveur de la transition écologique et énergétique, tout en protégeant les ressources naturelles :

* Collecte et valorisation des déchets
* Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
* Protection de l’environnement et valorisation du patrimoine naturel
* Gestion de l’eau et de l’assainissement

**3. Construire un territoire équilibré et accessible**

Un aménagement maîtrisé du territoire est au cœur du projet intercommunal, pour concilier développement économique, logement, mobilité et inclusion :

* Politique d’aménagement de l’espace et de logement adaptée
* Soutien au commerce local et à l’activité économique
* Lutte contre la fracture numérique
* Création et gestion des aires d’accueil des gens du voyage
* Aménagement et entretien des voiries intercommunales et du réseau de pistes cyclables

**Une ambition partagée pour un avenir durable**

Cette nouvelle étape historique marque l’entrée dans une phase ambitieuse pour le territoire. Avec des compétences élargies et une gouvernance intercommunale renforcée, Le Grand Ouest Toulousain affirme plus que jamais sa volonté de construire un avenir durable, solidaire et innovant.